# Conditions générales

## Garantie commerciale HP valable sur les produits HP LaserJet Tanks

ATTENTION: VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT LES CONDITIONS GÉNÉRALES (« CONDITIONS ») AVANT DE VOUS INSCRIRE À L'OFFRE PROMOTIONNELLE DE GARANTIE COMMERCIALE HP DE . VOTRE INSCRIPTION À CETTE OFFRE PROMOTIONNELLE PROUVE QUE VOUS AVEZ LU ET ACCEPTÉ CES CONDITIONS ET QUE VOUS ACCEPTEZ DE VOUS Y SOUMETTRE. VEUILLEZ NE PAS VOUS INSCRIRE À CETTE OFFRE PROMOTIONNELLE SI VOUS N'ACCEPTEZ PAS CES CONDITIONS.

Cette offre promotionnelle est valable de 01/06/2022 jusqu'à ce que HP décide de la supprimer. Elle est valable dans tous les pays d'Europe, du Moyen-Orient et d'Afrique où HP ou ses partenaires agréés vendent des produits HP éligibles, comme dfini ci-dessous. Quelles que soient les offres promotions similaires antérieures, ces conditions générales prévalent et remplacent toutes les versions précédentes.

Vous pouvez examiner, sauvegarder ou imprimer toute partie de ces Conditions. Nous vous encourageons à imprimer une copie de ce document et à vous y référer pendant la période de couverte par l'offre promotionnelle commerciale HP.

### 1. Objet

1.1. Cette offre promotionnelle commerciale HP de inclut : la garantie commerciale HP standard (aussi appelée garantie limitée HP) et  les annes supplémentaires de garantie commerciale HP à condition que (a) l'inscription à l'offre sur la page www.hp.com/go/lasertank-warranty soit effectuée dans les 60 jours suivant l'achat de votre produit HP éligible (telle que définie dans la section 2 ci-dessous) et que (b) les conditions générales de l'offre promotionnelle soient acceptées.

1.2. Cette extension de la garantie commerciale HP est offerte par HP sans frais supplémentaire (et soumise aux conditions de la déclaration de la garantie limitée HP) et s'applique en plus de la garantie commerciale standard HP et de toutes autres garanties contractuelles, légales ou de droit commun auxquelles l'utilisateur final peut avoir droit à l'encontre du vendeur du produit conformément aux lois locales en application. Toutes garanties légales ou contractuelles auxquelles l'utilisateur final peut avoir droit à l'encontre du vendeur ou de toute autre personne ne seront pas affectées.

1.3 En particulier, si vous êtes un consommateur, les avantages de l'extension de la garantie commerciale HP s'appliquent en plus de tous vos droits légaux en vertu des lois sur la protection des consommateurs concernant la non-conformité des produits au contrat de vente. Les droits légaux du consommateur ne sont en aucune façon limités ou affectés par cette offre promotionnelle d'extension de garantie commerciale. Pour plus d'informations, veuillez consulter le lien suivant : Garantie légale du consommateur.

1.4. La Garantie commerciale HP de est assujettie à la Déclaration de garantie limitée HP fournie avec votre produit HP éligible (selon les termes définis ci-après). Vous pouvez également consulter la Déclaration de garantie limitée HP ici. En cas de contradiction entre la Déclaration de garantie limitée HP fournie avec votre produit HP éligible et la déclaration accessible en ligne via le lien ci-dessous, la garantie fournie avec votre produit HP éligible sera prioritaire.

### 2. Produits concernées

2.1. Pour bénéficier de cette offre promotionnelle, vous devez acheter une produit concernée par celle-ci (« produit éligible HP ») pendant la période promotionnelle. Les produits concernées figurent au sein du Tableau A.

2.2. De plus, le produit éligible HP doit être prise en charge par le service client HP. (Les produits éligibles HP sont généralement prises en charge pendant 5 ans après l'arrêt de la production du produit ; veuillez noter qu'aucun préavis de fin de prise en charge n'est envoyé aux clients.)

2.3. Veuillez noter que HP ne suit aucune donnée sans le consentement de l'utilisateur final. Cette offre promotionnelle

ne nécessite ni suivi ni communication avec l'produit. Aucune communication entre HP et l'produit n'est nécessaire pour obtenir le code d'indexation des cartouches HP.

### 3. Demande d'inscription de garantie commerciale HP de

3.1. Les demandes d'inscription à l'offre de garantie commerciale HP de doivent être soumises au plus tard 60 jours après la date d'achat d'une produit éligible HP.

3.2. Les demandes doivent être envoyées par les utilisateurs finaux uniquement (c'est-à-dire des clients achetant les produits pour leur propre utilisation).

3.3. Les demandes se limitent à 50 produits éligibles HP maximum par utilisateur final.

### 4. Inscription à l'offre promotionnelle de Garantie commerciale HP

4.1. Vous pouvez vous inscire à cette offre promotionnelle sur la page : www.hp.com/go/lasertank-warranty. Vous devez fournir à HP toutes les informations obligatoires requises sur le site d'inscription ci-dessus.

4.2. Il vous sera également demandé de fournir à HP le numéro de série et le code produit de votre nouvelle produit éligible HP, ainsi que vos informations personnelles tels que votre nom, adresse, code postal et adresse e-mail. De plus, une copie d'un reçu de vente ou d'un récépissé de livraison daté prouvant la date de l'achat, le nom du revendeur ou distributeur HP agréé ainsi que la description du produit (« Preuve d'achat ») de votre nouvelle produit éligible HP doit être fournie à HP.

4.3. Vous pouvez fournir votre preuve d'achat par l'un des moyens suivants :

a. Lors de l'inscription, veuillez télécharger votre justificatif d'achat sur : www.hp.com/go/lasertank-warranty ;

b. en envoyant les documents de preuve d'achat par
fax : +49 7031 7632 5111

courrier :

HP
c/o TechProtect GmbH
Promotion Services
Postfach 1242
D-71088 Holzgerlingen
ALLEMAGNE

e-mail : promotions@gps1.hp.com

Si vous envoyez votre preuve d'achat par fax, courrier ou e-mail, vous devez impérativement (i) mentionner le numéro de référence de la demande d'inscription à l'offre promotionnelle et (ii) vous assurer que cet envoi est effectué dans les quatorze (14) jours suivant votre inscription sur le site. Sans la présentation d'une preuve d'achat dans ledit délai, votre demande d'inscription à l'offre promotionnelle sera annulée.

# Conditions générales

## 5. Preuve d'achat

La copie de la preuve d'achat (facture) doit contenir les informations suivantes :

- nom et adresse du revendeur,
- nom du produit/modèle de matériel.

## 6. Numéro de série

Si vous ne fournissez pas le bon numéro de série, nous ne pourrons pas prolonger de votre garantie standard HP .

## 7. Offre non cumulable avec d'autres services HP Care Pack Services

Si vous avez déjà acheté et enregistré un HP Care Pack électronique, vous ne pouvez pas participer à cette promotion. Une fois que votre inscription à cette promotion sera finalisée, vous ne pourrez plus acheter de services HP Care Pack pour le produit enregistré. Par conséquent, si vous souhaitez bénéficier d'autres services HP Care Pack, veuillez ne pas vous inscrire à cette promotion.

## 8. Données personnelles

La charte HP sur le respect de la vie privée (voir la page https://www.hp.com/fr-fr/privacy/privacy.html ) régit la collecte et l'utilisation de vos données personnelles. En soumettant vos données personnelles, vous acceptez les conditions de la charte HP sur le respect de la vie privée. Vous pouvez retirer votre consentement accordé précédemment ou demander la correction, la modification, la limitation, l'anonymisation ou la suppression de vos données personnelles sur demande en cliquant sur ce lien : https://legalops.hp.com/portals/apps/61a910c70245286a3c002c0d/atoms/new?anon_lang=fr. Dans certains cas, votre demande peut être refusée sur la base d'une exception légitime : le partage de certaines informations pourrait entraîner la divulgation de données personnelles d'une autre personne, et il nous est parfois juridiquement interdit de divulguer certaines informations.

## 9. Informations générales

9.1. Si vous ne respectez pas ces Conditions, HP est en droit de ne pas offrir les ans supplémentaires de la garantie commerciale HP au produit inscrit. Tout manquement au respect de ces Conditions, et ce à tout moment, annulera la demande et terminera l'accord.

9.2. Les inscriptions à l'offre promotionnelle qui sont incomplètes ou contiennent de fausses déclarations ne peuvent être traitées.

9.3. HP peut terminer l'offre promotionnelle et/ou changer ses conditions à tout moment, et ce sans préavis.

9.4. Une fois l'inscription finalisée, la Garantie commerciale HP sera portée à et sera intégralement assujettie aux présentes conditions générales.

Tableau A:

| Numéro de produit | Produit | Garantie commerciale HP | Produit disponible jusqu'à |
|---|---|---|---|

| | | | |
|---|---|---|---|
| 2R7F4A | HP LaserJet Tank 2504dw | HP Care Pack U04T6E - HP Standard Exchange, HW Support, 3 year | 30/11/2024 |
| 381V0A | HP LaserJet Tank MFP 2604dw | HP Care Pack U04TNE - HP Standard Exchange, HW Support, 3 year | 30/11/2024 |
| 381V1A | HP LaserJet Tank MFP 2604sdw | HP Care Pack U04TNE - HP Standard Exchange, HW Support, 3 year | 30/11/2024 |
| 381L0A | HP LaserJet Tank MFP 1604w | HP Care Pack U04TNE - HP Standard Exchange, HW Support, 3 year | 30/11/2024 |
| 2R7F3A | HP LaserJet Tank 1504w | HP Care Pack U04SRE - HP Standard Exchange, HW Support, 3 year | 30/11/2024 |

Conditions générales modifiées en Juin 2019.